

SEANCE DU 22 NOVEMBRE 2013

Nombre de conseillers :
En exercice : 13
Présents : 07
A délibéré : 12

L'an deux mil treize, le vingt deux novembre à vingt heures , le conseil municipal de la commune de Vieilley, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur *André MATHEZ*, Maire,

Convocation du :
15 novembre 2013

Etaient présents : **Mme ETIENNEY.**
Mrs BOGNON. COUTURIER. FOLIN. JANIN. MATHEZ. VIENT.

Secrétaire de séance :
Valérie ETIENNEY

Absent non excusé : Me Aline PELLET LAMBERT
Absents excusés :
M. José SIMAO donne pouvoir à M. Claude BOGNON,
M. Guisepe IANNUCCI donne pouvoir à M. Hubert FOLIN,
Me Françoise GUILLEMIN donne pouvoir à M. Jacky COUTURIER,
Me Marie-Claude THIEBAUT donne pouvoir à Me Valérie ETIENNEY,
Me Christiane ZOBENBULLER donne pouvoir à M. André MATHEZ,

Reçue en préfecture et Certifiée exécutoire
Le 26 novembre 2013

le maire
André MATHEZ

01-OBJET : OUVERTURE DE CREDITS AU BUDGET ASSAINISSEMENT :

Monsieur le maire informe le conseil municipal qu'il est nécessaire d'inscrire des crédits supplémentaires au budget d'assainissement, en section d'investissement, comme suit :

Section d'investissement :
Dépenses :
Art 2031 études..... 2 000.00 €
Art 2315 travaux.... 4 000.00 €

Ces dépenses seront financées par l'excédent d'investissement inscrit au budget primitif.

Cette décision modificative est acceptée à l'unanimité des membres présents.

02-OBJET : OUVERTURE DE CREDITS AU BUDGET EAU :

Monsieur le maire informe le conseil municipal qu'il est nécessaire d'inscrire des crédits supplémentaires au budget EAU, en section d'investissement, comme suit :

Section d'investissement :
Dépenses :
Art 2315 travaux.... 11 000.00 €
Recettes :
Art 021 viremt..... 11 000.00 €

Section d'exploitation :
Dépenses :
Art 023 viremt..... 11 000.00 €

Cette dépense sera financée par l'excédent d'exploitation dégagé au budget primitif.

Cette décision modificative est acceptée à l'unanimité des membres présents.

03-OBJET : OUVERTURE DE CREDITS AU BUDGET GENERAL :

Monsieur le maire informe le conseil municipal qu'il est nécessaire d'inscrire des crédits supplémentaires au budget général, en section d'investissement, comme suit :

Section d'investissement :

Dépenses :

Art 2031 études PLU..... 5 000,00 €

Recettes :

Art 021 virement fonct.... 5 000,00 €

Section de Fonctionnement :

Dépenses :

Art 023 virement invest....5 000,00 €

Cette dépense sera financée par l'excédent de fonctionnement dégagé au budget primitif.

Cette décision modificative est acceptée à l'unanimité des membres présents

04- OBJET : INTERVENTION FONCIERE PARCELLES AB 73-74 & 76 :

Monsieur le maire informe que les travaux de relevé de calage ont été effectués Rue de Chanère par le cabinet Jamey et qu'il convient de procéder à une délimitation contradictoire au niveau de la rue de Chanère au droit des parcelles AB 73-74 & 76.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité ces travaux.

05- OBJET : DEPLACEMENT LIMITE SEPARATIVE :

Monsieur le maire présente une demande relative à un déplacement de limite séparative Chemin de Bonnay. Le conseil municipal souhaite que cette requête soit effectuée par courrier. Celle-ci sera étudiée lors d'une prochaine réunion.

Divers :

Monsieur le maire avise que l'ASSAD remercie bien sincèrement la commune pour la subvention de fonctionnement qu'elle lui a versée au titre de l'année 2013.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 heures.

La prochaine réunion est fixée au vendredi 13 décembre 2013.